



## FICHE ACTION QMCP

# Développer les Quinzaines des Maladies à Caractère Professionnel (QMCP) pour connaître l'impact sur la santé des expositions professionnelles

### Pilote

DIRECCTE Centre-Val de Loire

### Partenaires associés

Santé Publique France  
ARS  
SMTVL  
ORS

### Cible

Visites médicales effectuées par les médecins du travail volontaires, assistés des infirmières en santé au travail

Janvier 2018

### Descriptif

L'objectif du programme est d'améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail, de les quantifier et d'en suivre les évolutions dans le temps.

Pour ce faire, différents indicateurs ont été retenus : l'estimation du taux de prévalence des maladies à caractère professionnel (MCP) par rapport à la population salariée régionale selon le sexe, l'âge, la catégorie sociale et le secteur d'activité ainsi qu'une mise en exergue des agents d'exposition professionnelle associés.

Les médecins du travail signalent sur une période de quinze jours toutes les pathologies diagnostiquées en lien avec le travail et non indemnisées par un régime de sécurité sociale, suivant un protocole validé.

### Déroulement de l'action

**Phase 1** : Lancement de la 1ère quinzaine.

**Phase 2** : Lancement de la 2ème quinzaine.

### Indicateurs

Nombre de médecins du travail participant au programme par quinzaine.

Nombre et types de publications de résultats des quinzaines MCP région Centre Val de Loire.

2017 :  
Phase 1

2018 :  
Phase 2

2018-2019 :  
Phase 3

2020 : bilan  
de l'action